

SERVICE D'ACCUEIL MUNICIPAL EN MATERNELLE

L'accueil sera assuré les **Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi**
de **07h30 à 08h30** et de **16h30 à 18h00**

Dans les écoles maternelles suivantes :

Arago, Brossolette, Camus, Curie, Diderot, Gambetta, Langevin Wallon, Michel, Michelet et Péguy

Nom	Prénom	Date de naissance	Ecole fréquentée
1.....
2.....
3.....

Adresse des parents : _____

N° de téléphone en cas d'urgence : _____ **ou** _____

Nom et prénom des personnes habilitées à reprendre le(s) enfant(s) : _____

Service réservé aux enfants dont les parents ou le parent isolé travaille(nt)

<p><u>Nom et prénom du père</u></p> <p><u>Profession :</u></p> <p style="text-align: center;">(Raison sociale, Cachet et Signature de l'employeur)</p>	<p><u>Nom et prénom de la mère</u></p> <p><u>Profession :</u></p> <p style="text-align: center;">(Raison sociale, Cachet et Signature de l'employeur)</p>
--	---

IMPORTANT

LES HORAIRES DOIVENT ETRE STRICTEMENT RESPECTES

Si des enfants se trouvaient à rester à la charge des personnels responsables de l'accueil après **18h00**, nous nous verrions dans l'obligation de ne plus les accepter.

**Ce service est payant
Voir au verso les tarifs
pour l'année en cours**

Date et signature des parents

Tarifs 2009 (A la semaine)

Quotient familial Ville				Maternelle (matin et soir)
de	0	à	70	1.80 €
de	71	à	100	1.90 €
de	101	à	200	2 €
de	201	à	300	2.10 €
de	301	à	399	2.20 €
de	401	à	800	2.30 €
Extérieurs				12 €

Attention

Il est important de noter que si votre enfant ne fréquente l'accueil qu'une journée par semaine, il vous sera tout de même facturé une semaine complète.

Fiche d'inscription à remettre au service d'accueil